



Concertation atelier modes actif Chantrerie 19 Janvier

Dans le cadre d'une concertation « atelier modes actif Chantrerie du 19 Janvier 2022 », Place au Vélo rend un avis sur les deux propositions de gestion du franchissement d'une voie d'accès à l'autoroute.

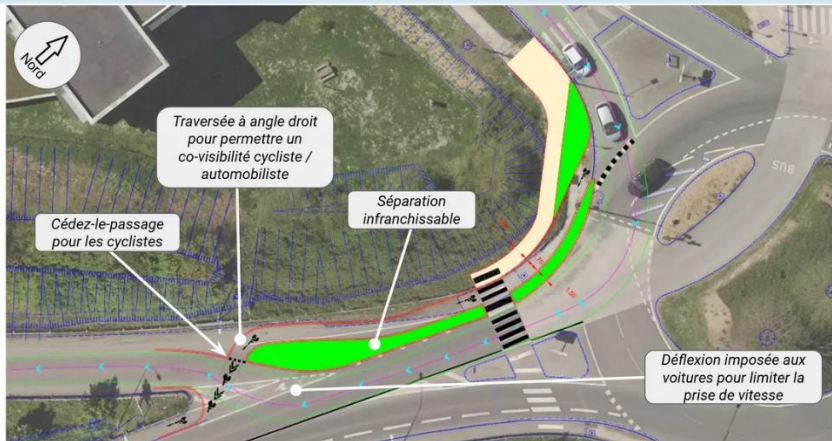
Table des matières

Les deux options soumises à concertation.....	1
La position de Place au Vélo Nantes	2

Les deux options soumises à concertation

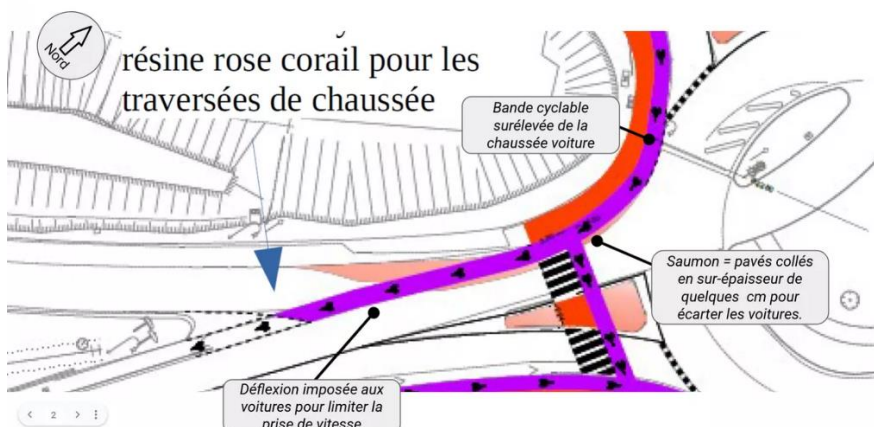
Solution A - Piste cyclable + traversée à angle droit

CHANTRERIE
Mobilité durable
Co-construction



Solution B - Bande cyclable renforcée + traversée en biais

CHANTRERIE
Mobilité durable
Co-construction



La position de Place au Vélo Nantes

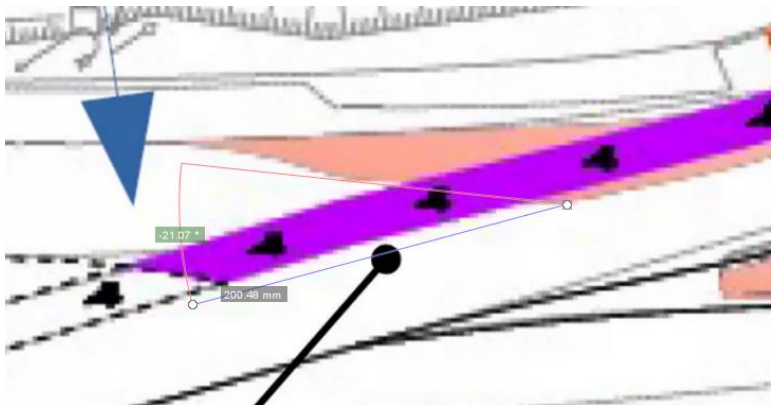
Vu l'augmentation du trafic automobile, bus...et vélo, nous sommes **vraiment pour la proposition B mais avec des aménagements rectifiés.**

Laisser la piste cyclable le long de la chaussée permet au cycliste de rester prioritaire et bien en vue des automobilistes.

Il s'agit de bien sécuriser la piste cyclable, par exemple avec des balisettes comme cela fonctionne bien boulevard de Seattle près de la Loire/Malakoff



La sécurité des cyclistes est fonction du ralentissement des voitures ce qui n'empêche pas leur fluidité. Pour cela, il nous paraît **très important que l'accélération des voitures se fasse sur la voie d'accès à l'autoroute mais pas avant et pour cela, il faut augmenter la giration des voitures avec un angle de virage plus important que 20 % prévus.**



La bande cyclable de roulement doit être très visible et colorée fortement. Sur le schéma en violet, en réalité, bleu ou rouge(comme à St Nazaire ou d'autres villes européennes) mais pas rose corail qui n'est plus suffisamment visible.

En amont, pour la sortie du giratoire, la piste cyclable surélevée doit être accessible facilement aux cyclistes qui viennent du boulevard des Européens et qui sont déjà dans le giratoire. Cette piste doit être minimum d'1,80m de largeur pour que cycliste et triporteur y circulent facilement.

Pour la traversée de la chaussée en parallèle du passage piéton, nous ne comprenons pas l'intérêt de la faire dans ce sens !